



Assemblée générale

Distr. générale
25 novembre 2013
Français
Original : anglais

Soixante-huitième session

Deuxième Commission

Point 17 d) de l'ordre du jour

**Questions de politique macroéconomique :
produits de base**

**Lettre datée du 4 novembre 2013, adressée
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires
par intérim de la Mission permanente du Kazakhstan
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

J'ai l'honneur de vous faire tenir ci-joint le texte d'un communiqué de presse sur l'obtention par la République du Kazakhstan du statut de pays se conformant aux normes de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives, octroyé par le Conseil d'administration international de l'Initiative le 17 octobre 2013 à Abidjan (Côte d'Ivoire) (voir annexe).

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre et de son annexe comme document de la soixante-huitième session de l'Assemblée générale, au titre du point 17 d) de l'ordre du jour.

Le Chargé d'affaires par intérim de la Mission
permanente de la République du Kazakhstan
auprès de l'Organisation des Nations Unies
(Signé) Akan **Rakhmetullin**



**Annexe à la lettre datée du 4 novembre 2013 adressée
au Secrétaire général par le Chargé d'affaires par intérim
de la Mission permanente du Kazakhstan
auprès de l'Organisation des Nations Unies**

[Original : anglais et russe]

**Communiqué de presse sur l'obtention par la République
du Kazakhstan du statut de pays se conformant
aux normes de l'Initiative pour la transparence
dans les industries extractives**

Le 17 octobre 2013, le Conseil d'administration international de l'Initiative pour la transparence dans les industries extractives (ITIE), réuni à Abidjan (Côte d'Ivoire), a examiné la question de savoir si la République du Kazakhstan se conformait aux normes de l'Initiative. Avec le Secrétariat international, il était saisi de la question depuis le 15 août 2013.

Le Conseil d'administration a conclu que la République du Kazakhstan faisait tout pour appliquer les normes de l'ITIE et annoncé qu'il lui octroyait le statut de pays se conformant à ces normes.

La République du Kazakhstan s'est engagée en 2005 à se conformer aux normes de l'Initiative, qui ont pour objet d'accroître la transparence des revenus tirés des industries extractives tant par les sociétés privées que par l'État. L'ITIE jouit d'un grand prestige international, tant sur le plan politique qu'en ce qui concerne la lutte anticorruption.
